cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Geneviève St-Onge-Ross
https://www.cadre21.org/membres/4daf28d42a4fd8bfc13586fd

Date d'obtention : 2023-01-07 19:45:08

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

- Uniformisation des pratiques
- Rapidité d'intervention
- Mettre en place une méthodologie simple, étape par étape

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Connaître mes responsabilités, ce que je peux faire ou non, dans quel ordre le faire.

Je vais me sentir beaucoup plus à l'aise si une situation de sextage survient.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À poser les bonnes questions, sans jugement, afin de récolter les informations nécessaires pour déterminer s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant.